ABONNEMENT. Saumur i.

Poste :

ou s'abonne :

As bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste. der tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . 20 c Faits divers, - ... 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

cont pas rendus.

On s'abonne: A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jasqu'à réception d'un avis con-

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 SEPTEMBRE

LES FRUITS DU TONKIN

fajournal républicain non subventionné wil, il y a quinze jours:

- 4 Le gouvernement ne communique us de nouvelles du Tonkin; nous savons partant qu'il a reçu plusieurs dépêches. » D'autre part, les feuilles opportunistes dé-

araient, avec le toupet qui les caractérise, us tout était terminé là-bas et que les élecurs pouvaient voter sans crainte pour les adidats du trio Brisson-Ferry-Freycinet. Le Tonkin, ensemencé par le sang de nos dals, n'était plus qu'une riche terre en in rapport et nous n'avions plus « qu'à en oller les fruits ».

Mois, comme si la fatalité s'acharpait à tourir tous les mensonges de cette bande e dentistes que M. Ferry n'a pas cessé de mmander, voilà que le ministre de la mane se décide à publier une dépêche du gétal de Courcy sur des événements que les urnaux anglais nous auraient sans doute ppris vingt-quatre heures plus tard, si le uvernement brissonnien avait commis la butelle sottise de vouloir les cacher plus aglemps.

Que devient cette paix assurée? Où sont struits que nous devons cueillir en toute

auquillité? Le général de Courcy nous télégraphie ue la Tonkin est surtout fertile en conspilions sans cesse renaissantes et qui pousent par tous les temps.

le fallu s'emparer du premier régent de et le mettre au cachot; le général de arcy demande par la même dépêche l'autialion de déposer le jeune roi, parce que dannonce que cette mesure va devenir ssaire; et les Pavillons noirs, jannes st ne cessent de jouer de mauvais tours elre pelite armée...

la vérité est que la situation s'aggrave, les maladies affaiblissent chaque jour denlage le corps expéditionnaire, que les Tonkinois reprennent courage et méditent de nouvelles résistances.

De nombreux massacres sont signalés dans les provinces de Quin-Honne et de Touarane, dit la dépêche officielle.

C'est-à-dire, en somme, qu'il arrive ce que tous ceux que l'opportunisme n'aveugle pas avaient prévu : le Tonkin n'est pas soumis; nous avons mis le pied dessus, mais à la moindre distraction de notre part, au moindre relachement, le Tonkin recommence à mordre.

Bientôt le général de Courcy va réclamer des renforts, et tout sera à recommencer.

Pour une belle conquête, le Tonkin est une belle conquête; et les opportunistes sont assurément les colonisateurs les plus remarquables du monde.

Si vous avez de l'argent à perdre et du sang à verser, vous pouvez voter carrément pour ces gens-là!

AVIS AUX ÉLECTEURS

DEUX DATES.

En 1869, c'est-à-dire l'année qui a précédé la réapparition de la République, les contribuables payaient à l'Etat, comme recettes du budget ordinaire, une somme de 4 milliard 864 millions 752 mille francs.

En 4885, les recettes du même budget ordinaire, alimentées par l'impôt, s'élèvent à 3 milliards 22 millions 385,000 fr.

La différence, soit onze cent cinquantesept millions et demi, représente ce que les contribuables ont actuellement à payer de plus qu'en 4869.

Les frais de la guerre ayant occasionné une augmentation d'impôts de 568 millions, le reste (589 millions et demi) est à mettre au compte exclusif du régime républicain.

La République a donc coûté au pays plus que la guerre et l'invasion allemande.

UN JUGEMENT

M. Paul Leroy-Beaulieu, dont on sait la compétence financière, termine ainsi, dans l'Economiste français, un article sur la gestion financière de la Chambre défunte :

« Cette Chambre a détruit le budget français, qui fut si prospère de 1875 à 1877; elle a fait plus, elle a perverti toute notre legislation budgétaire. Jamais dans notre histoire, depuis le commencement de ce siècle, on n'a vu, au point de vue financier, une Chambre des députés aussi ignorante, aussi incapable, aussi prodigue, aussi obstinée à repousser tous les avertissements qui lui vensient soil du dehors, soit des événements mêmes. »

Et M. Paul Leroy-Beaulien est républicain ; cette qualité - qui est un défaut, n'en donne que plus de poids à ses justes et sévères critiques.

Chronique générale.

LES PENSIONNES DU DEUX DÉCEMBRE.

Quatre-vingt-cinq de ces pensions viennent d'être annulées. Sur ce nombre il s'en trouve :

48 pour double emploi;

11 à des veuves remariées ;

21 à des étrangers ou étrangères ; 4 à une « pseudo-veuve » ;

4 « délivrée à tort »;

4 pour « concession erronée »;

pour décès avant la promulgation de loi;

1 à une veuve de fils de victime.

Comme le travail avait été bien fait! Et il a fallu quatre ans pour que le ministère s'en apercut!...

Avant de parlir pour Copenhague, M. le duc de Chartres a envoyé à Marseille une somme de 40,000 fr., qui sera distribuée aux cholériques nécessiteux.

SERVICE EN L'HONNEUR DE L'AMIRAL COURBET.

Un service solennel en l'honneur de l'amiral Courbet et des soldats morts au Tonkin a eu lieu samedi, à la cathédrale de Versailles.

La grande sonnerie mortuaire des cloches l'avait annoncé, la veille, à la ville. L'église était tendue de noir; un catasalque orné de drapeaux et entouré de cierges s'élevait au milieu du transept. Le corps des officiers de la garnison de Versailles était présent à la cérémonie.

Ner le duc de Nemours et sa famille assistaient à l'office.

A la sortie, une quête a été faite, pour les blessés du Tonkin, par Mme la princesse Czartoriska et les dames patronesses de la Société de secours aux blessés.

EN ALSACE-LORRAINE

Plusieurs personnes, résidant à Sarreguemines depuis l'annexion et qui ont été soupçonnées d'entretenir des relations suivies avec des membres de leur famille fixés en France, viennent d'être invitées à quitter le territoire d'Alsace-Lorraine dans un délai d'un mois, à dater du 2 septem-

LES OFFICIERS FRANÇAIS A BERLIN

D'après le Tageblatt, plusieurs officiers français auraient voulu assister, en costume civil et sans la permission des autorités militaires, aux manœuvres du corps de la garde, à Buch; mais on aurait reconnu qu'ils étaient officiers et on les aurait invités à quitter le terrain des manœuvres.

TOUJOURS LES BATAILLONS SCOLAIRES

Nous lisons dans le Nouvelliste de Lyon :

« Il était deux heures du matin. Un incendie s'était déclaré rue Boileau.

» Les clairons des pompiers avaient

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

Par H. GASTON DE CINTRÉ

VIII SÉPARATION NÉCESSAIRE

ieune femme priait, lorsque Gervais vint lui comple du plein succès de sa négociation. pas besoin de l'interroger pour l'apla figure rayonnante du bon docteur en

Oh! donnez-moi tous les détails, s'écria la en proje au plus pur bonbeur, lorsque son serviteur l'eut mise en peu de mots au de ce qui s'était passé : je veux tout

Yous savez maintenant le plus important, Brutus s'est engagé, moyennant la somme 1000 écus, à faire évader voire époux. J'avoue m'élais un peu flatté à son endroit et que modifier à son désavantage le portrait que en avais tracé. J'avais cru avoir affaire à Probe, sinon tout à fait désintéressé... d'une bassesse écœurante: amilié, amour, assance, sent des lettres mortes pour lui.

Rien n'a fait impression sur cette âme de pierre ; seul, l'appât de l'or a réveillé chez lui le sentiment ... C'est un vrai sans-culotte.

- Oh! n'en dites pas de mal, mon ami, interrompit Mme de Fergenne: il est bon, puisqu'il veut bien intervenir pour sauver Joseph.

- A présent, madame la comtesse, reprit le docteur, qui déteurna la conversation pour respecter les généreuses illusions de ce noble cœur, il convient de prendre à l'avance certaines précautions qui doivent assurer notre succès, si le succès arrive ... D'abord, il est impossible que le comte vienne nous rejoindre ici; les limiers du comité du salut public sont trop nombreux et trop actifs pour qu'il puisse échapper longtemps à leurs recherches. J'ai songé à une honne vieille femme du saubourg Montmartre, la veuve Bastien, dont la discrétion et le dévouement sont à toute épreuve. J'attendrai moi-même le fugitif aux abords de Saint-Lazare s'il parvient à s'échapper; et je te conduirai, sans désemparer, à cette modeste retraite. C'est là que vous irez le trouver et que vous aviserez ensemble aux moyens à employer pour mieux couvrir et assurer votre départ. Je viendrai aussi vous prendre, si vous le désirez.

- Noble ami! Comment pourrons-nous jamais reconnaître tant de dévouement ? dit Mme de Fergenne chez qui se confondaient le bonheur, la gratitude et l'admiration.

En même temps, elle tendit sa main à Gervais qui la baisa avec respect.

- Il n'est pas question de reconnaissance entre nous, madame, reprit ce dernier avec la brusque franchise qui le caractérisait, mais bien du salut de mon propre bienfaiteur. D'ici là, nous ne devons pas nous occuper d'autre chose.

- En quoi! quand le frère de Colin ne veut pas s'exposer sans compensation, vous ne demandez rien pour vous-même?

- Fi ! comtesse ... interrempit Lucien presque offensé. Ce républicain est une brute ; moi, je suis un homme. Au reste, rendre un service vénal, c'est trafiquer de l'amitié, et n'est-ce pas vous, en somme, qui sauvez votre mari?

- Moi, mon ami ! mais c'est vous qui vous êtes chargé de tout.

- Ce n'en est pas moins vous, madame, qui êtes l'âme de notre entreprise; nous ne sommes que vos instruments. A force de prévoir les dangers et de calculer les obstacles, le plus fort devient pusillanime ; il faut la tendresse d'une femme pour aborder et vaincre les difficultés... Mais revenons à nos moulons...

- Ne suis-je pas entièrement renseignée?

- Vous ne connaissez que le premier mot. Ce soir, il sera impossible d'agir avec le calme et la précipitation nécessaire pour sauvegarder à la fois tous les intérêts qui sont en jeu. Il ost indispensable, pour commencer, que votre fils soit au plus tôt porté chez la veuve Bastien.

- Me séparer de mon Arthur, docteur !...

- La situation l'ordonne, madame. La présence de cet enfant et les soins incessants qu'il réclame entraversient plus tard notre marche, et, pour réussir, il nous faudra la rapidité de l'éclair. Si nous étions poursuivis, ses cris nous trabiraient. D'ailleurs, Mme Bastien est mère; elle vous remplacera près du petit Arthur.

- Puisqu'il le faut, soupira Mme de Fergeone, je ne m'y oppose point.

Elle appela la vieille et dévouée servante qui était chargée du bambin, et, le prenant pour un moment dans ses bras, elle dit à sa surveillante :

- Ma chère Jeannette, le docteur va vous indiquer où vous devez vous rendre avec Arthur. Différentes causes m'empêchent de vous suivre maintenant; mais ce soir, nous serons réunis.

Là-dessus, elle embrassa le doux ange avec ce transport absolu qui, chez certaines mères, devient un culte, et après l'avoir couvert de baisers et de caresses, où se mélaient bien quelques larmes, le remit enfin à sa gardienne.

- Je vous recommande encore une fois le calme et le repos, intervint à son tour Gervais à voix basse. C'est à neuf heures que le comte peut être libre, si Brutus reste fidèle à son serment; je viendrai immédiatement vous l'annoncer. Pré-

donné l'alarme. Cinq appels successifs aient retenti sur la place du Pont.

» Le seu était presque éteint quand survint sur ladite place un gamin de 43 ans, soufflant à tue-tête dans un immense clairon deux fois grand comme lui.

» Un gardien de la paix s'approche de l'ensant et l'engage très-paternellement à

rentrer chez lui.

» - De quoi ? dit le gamin, ouvrez l'œil, et le bon, vous voyez bien que je suis du bataillon scolaire.

» - Du bataillon scolaire ou non, l'alarme est donnée ici, vous ne devez plus

» - Suffit; seulement, je veux votre numéro pour me plaindre à qui de droit; je ne suis pas d'humeur à supporter la canaillerie (sic) que vous me faites.

» - Bon, continua l'agent, mais rentrez

» - Si je veux; je suis du bataillon scolaire, et mes chefs m'ordonnent de faire ce que je fais. Vous la payerez!

» L'agent tourna le dos au petit effronté. Ce dernier continua de plus belle à injurier l'agent et la police, en disant qu'il porterait plainte.

» Survint le père qui, à son tour, fit entendre de dures paroles, et, finalement, se dirigea vers le bureau du commissaire pour porter plainte. »

Il ne faudrait pas que ces enfants se prissent trop au sérieux.

Espérons qu'il n'en est pas partout comme à Paris et à Lyon, où l'on rabache aux enfants des bataillons scolaires qu'ils sont uniquement faits pour défendre la Républi-

La forme du gouvernement n'a que faire avec l'institution des bataillons scolaires. Envoyez donc ces enfants à la gymnastique; cela vaudra mieux que de leur parler politi-

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

Nous lisons dans la Tribune de Genève du 4 septembre:

« On nous assure que des émissaires d'origine allemande procèdent à la levée des plans des fortifications françaises de notre région : cet ouvrage ne se fait pas sans de grandes difficultés; les individus employés à ce service doivent revêtir les formes les plus diverses, car le génie français, averti, se tient sur ses gardes et ne permet l'entrée de ses forts qu'à des personnes trèssures. Mais l'espionnage, pour l'appeler par son nom, continue sur une grande échelle, aussi bien de la part de l'Italie que de l'Allemagne. Il avait été fait récemment à un jeune homme, ingénieur distingué, habitant notre ville, mais d'origine allemande, des offres superbes pour qu'il consentit à visiter soit le fort des Rousses, soit celui de l'Ecluse; ce jeune homme a refusé, ne se sentant aucun goût pour le métier d'espion. En Savoie, nos confrères signalent l'arrestation d'un nommé Massa, qui se donnait comme Suisse et qui a été surpris escaladant les palissades d'une batterie voisine du fort de Lessillon.

Ce Massa n'est autre, paraît-il, qu'un officier de l'état-major italien ; il a été relâché faute de preuves matérielles. Du reste, ce que l'Allemagne fait en France, la France l'a fait en Allemagne. Si nous avons relevé cet incident, c'est à titre de renseignement et comme symptôme de la situation.»

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été mouvementée : l'épargne a pu faire des placements avantageux, grâce aux événements d'Espagne, puis les cours se sent relevés. Le 3 0/0 est revenu à 81.80, l'amortissable à 83.25, le 4 1/2 à 109.55.

La Banque de France est à 4,980. Les bénéfices de la semaine sont de 400,000 fr.

Le Crédit Foncier de France est remonié à 1,330. Les opérations de cet établissement se développent sans interruption. A la dernière séance du conseil, il a été autorisé pour 6,230,781 fr. de prêts hypothécaires et communaux. Il y a de nombreuses demandes sur les obligations.

Les Communales 1880 et les Foncières 1885 permettent d'employer les plus petites sommes. Avec 40 fr. on obtient une soncière 1885, libérée de pareille somme et participant à tous les tira-

La Banque d'Escompte est bien tenue à 450. Les entreprises auxquelles s'intéresse cette banque ont

Les Chemins de fer Méridionaux Italiens varient de 690 à 693.75. L'émission des actions nouvelles donnera un bénéfice assuré aux porteurs d'obliga-

La Société Générale est demandée à 455. Toutes les opérations faites cette année ont obtenu le plus grand succès. Les obligations de l'Ouest-Algérien sont parfaitement classées.

L'Action Rio-Tinto est bien tenue.

Les Obligations des Chemins de fer Portugais sont demandées à 311.50. Ces titres étaient, il y a quelque temps, à 335. Les questions administra-tives les avaient fait baisser. L'Assemblée générale a réglé tous les conflits ; par conséquent, la hausse doit reprendre ses droits.

Le Crédit Lyonnais n'a pu reprendre ses cours de 545, il reste à 540 totalement délaisé.

La Banque de Paris et Pays-Bas a coté 652.30. Le Suez est descendu aux environs de 2,010; il

est remonté à 2,050, et finit à 2,043. Le Panama se traine à 432 50 et les obligations sont très-offertes. La grande question est de savoir où, quand et comment l'administration trouvera de l'argent pour continuer les travaux. Il ne faut compter ni sur l'Amérique, ni sur l'Angleterre, ni sur l'Allemagne, bien qu'une des fortes têtes de cette société ait découvert que M. de Bismarck n'avait mis la main sur les Carolines que pour bénéficier de l'ouverture du Canal de Panama.

Les actions des Chemins de fer français sont calmes. On cote: le Nord à 1,585, l'Orléans 1,345,

l'Est à 797.50, l'Ouest à 862.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTES

CANDIDATS CONSERVATEURS.

Eugène BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secretaire du Conseil general.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préset de Maine-

TH. DE SOLAND, député sortant, viceprésident du Conseil général.

Léonce DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

ELECTIONS LEGISLATIVES

DU 4 OCTOBRE 1885

A Messieurs les Electeurs du département de Maine et Loire.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Notre premier devoir, en nous présentant à vos suffrages, est de vous faire connestre l'esprit dans lequel nous remplirions le mandat que nous venons solliciter.

Hommes de notre temps, n'ayant d'autre drapeau que le drapeau national, nous sommes les adversaires décidés de la politique suivie par le parti républicain et que ses passions le condamnent à exagérer de

plus en plus.

Cette politique, vous la connaissez. Elle a violé en matière d'enseignement les droits des pères de famille, chassé de leurs sièges les magistrats les plus savants et les plus intègres, sacrifié la bonne administration du pays à des intérêts égoïstes et à des calculs électoraux. Sa complaisance pour les dénonciations et les tyrannies locales décourage les meilleurs serviteurs du l'Etat. La guerre qu'elle fait à la Religion, dans l'école, dans les hôpitaux et jusque dans l'église, attente à la liberté de conscience, et outrage les sentiments de l'immense majorité des Français. - Vous pourriez compter sur nous pour combattre énergiquement ces pratiques oppressives.

Nous nous opposerions également aux expéditions lointaines et stériles. Les républicains vous avaient affirmé que de pareilles aventures ne seraient pas à craindre sous leur gouvernement. Qu'est-il advenu de leurs promesses? La funeste entreprise du Tonkin, si mal engagée, si mal conduite, et qui a coûté déjà tant d'hommes et de millions. Après avoir prodigné le mensonge pour cacher les effets de leur présomption et de leur imprudence, les auteurs de cette coupable folie essayent encore d'égarer l'opinion. Eux et leurs partisans célèbrent à grand bruit le traité conclu avec la Chine. Ce qu'ils n'ajoutent pas, Messieurs, et ce qui est la vérité, c'est que le Tonkin demeure infesté de bandes ennemies, que de nouveaux et de sanglants efforts sont nécessaires; c'est qu'aux difficultés de la conquête succèderont celles de l'occupation permanense, et que, pendant de longues années, au prix d'énormes sacrifices, il faudra laisser trente mille de nos soldats sous ce climat meurtrier.

Lorsqu'en 1876 les conservateurs ont quitté le pouvoir, nos budgets se soldaient par des excédents de recettes, malgré les

charges de la guerre de 4870. Depuis que le parti républicain dispose des deniers publics, les DEUX MILLIARDS NEUL MILLIARDS NEUL CENT MILLIONS que l'État reçoit annuel. lement des contribuables n'ont pas suffit lement des dépenses. Le déficit qui pas suffit couvrir les dépenses. Le déficit qui pour les cinq dernières années seulement, s'ellère à UN MILLIARD ET DEMI, rend interior de le grande de la company de le grande de la company de le grande de la company d table à bref délai l'emprunt que le gouver. nement n'a pas osé faire avant les élections. Si vous voulez que le mal ne devienne par irrémédiable, si vous voulez éviter la créa. tion de nouveaux impôts et peut-être un jour la banqueroute, vous nommerez des députés résolus à exiger la plus térère

Le désordre des finances et les inquiels. des trop justifiées qui en résultent sont que nombre des causes auxquelles est du malaise croissant des affaires. L'Agriculture, particulièrement atteinte, ne peut plus avoir d'illusions sur l'intérêt que nos gou. vernants affectent de lui porter. Les minitres et la majorité républicaine de la Cham. bre n'ont-ils pas repoussé tout dégrèvement de l'impôt foncier? Se sont ils inquiétés de la rareté des bras dans les campagnes, en adoptant une loi militaire qui ne laisse plas à personne la chance d'un bon numero? La protection de l'Agriculture, du Com-merce et de l'Industrie, la recherche de moyens efficaces pour les défendre contre la concurrence étrangère ont un caraclère exceptionnel d'urgence. Nous estimons que dès le début de la prochaine législature, elles doivent être l'objet de la sollicitude des

Telle serait, Messieurs et chers Conci. toyens, notre ligne de conduite si nous avions l'honneur de vous représenter. Ceur d'entre nous qui ont déjà siégé dans les as. semblées législatives l'ont affirmée par leurs actes et, tous, nous les suivrions fidèlement. A l'heure présente, il y a au-dessus des questions de parti un devoir qui s'impose aux électeurs comme aux candidats, c'est de s'unir pour préserver la France de la baissement et de la ruine. Nous soums certains que, le jour du vote, les intelligents et honnêtes populations de Maine-ef-Loin voudront concourir à cette œuvre de salut.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyen, l'assurance de nos sentiments dévoués.

> Cte DE MAILLÉ, président du Conseil général, député sortant.

BERGER, ancien député.

VIO DE LA BOURDONNAYE, deput sortant, membre du Const général.

CHEVALIER, membre du Conse général, maire de Cholonnes.sur-Loire.

ALEX. FAIRÉ, avocat, ancien balloc-

Jules MERLET, ancien préfel & Maine-et-Loire.

TH. DE SOLAND, député sortel, membre du Conseil général.

C'. LEONCE DE TERVES, député sottant, membre du Conseil général.

parez-vous en conséquence. Si à minuit je ne suis pas ici, il ne faudra plus m'attendre. Ce sera signe, hélas! que tout espoir est perdu.

- Non, ne songeons pas à cela, tout sera gagné, fit Mme de Fergenne avec la confiance sercine de la jeunesse et de l'amour. Allez, mon ami, je vous attends, consumée d'impatience et d'anxiété; et vous, ma bonne et fidèle Jeannelle, veillez sur le trésor que je vous confie; je n'ai rien de plus précieux; mais je serai tranquille en le sachant près de vous.

Néanmoins, par une de ces contradictions étranges de la nature humaine que le hasard n'explique point, et qui naissent le plus souvent d'un pressentiment secret du cœur, au moment où la vieille servante, précédée du docteur, allait quitter la chambre, Mms de Fergenne s'élança d'un bond jusqu'à elle, et lui arrachant son enfant et le pressant sur son sein avec ivresse :

- Non, dit-elle, non, tu ne partiras point Si j'allais no plus te revoir !

- Mais, madame, objecta Lucien Gervais avec une douceur affectueuse, vous venez d'en convenir, il n'y a pas un instant; près de nous, il est en sûreté.

- C'est vrai; folle que je suis! murmura la comtesse s'esforçant de sourire et essuyant ses pleurs en les dissimulant de son mieux; le départ de mon enfant rapime en moi toute la puissence du sentiment maternel. Nous traversons des temps si troublés, et je l'aime tant mon Arthur, qu'en ma séparant de lui pour quelques heures à peine, je crois le perdre pour toujours.

Se faisant alors violence pour surmonter son émotion, elle rendit son fils à sa femme de confiance; puis, elle les suivit des yeux jusqu'au bas de l'escalier et rentra dans sa chambre, sans chercher davantage à arrêter les larmes qui s'échappaient en abondance de ses paupières.

Elle rassembla ensuite machinalement le peu d'objets qu'elle avait apportés de son château, les réunit en un paquet, et, pour vaincre cette agitation insurmontable qui s'empare instinctivement de chacan à l'approche d'un événement d'où dépend une destinée, elle se jeta à genoux, la tête plongée dans les deux mains afin de mieux s'abstraire dans sa méditation, et pria longtemps avec ferveur pour la délivrance de son mari.

Lorsqu'elle se relava, l'obscurité la plus complète l'environnait. Son esprit dégagé de la terre et planant dans les régions célestes, n'avait plus songé au cours rapide des heures, et le salutaire recueillement de la prière avait pour quelque temps versé sur son âme le baume consolateur de l'oubli. Elle tressaillit involontairement en se ressouvenant de la grave affaire dont le dénouement apprechait à grands pas et alluma sa lampe à La pendule sonna neuf heures.

- Mon Dieu! s'écria Mme de Fergenne, respirant à peine, que ta force soutienne ceux qui sont mes amis et que ta bonté fasse triompher la justice et l'innocence. It man de large selle selle l'all -

L'émotion la força de s'asseoir.

Elle pria longtemps encore; mais à cette oraison sublime du sentiment vincent se joindre quelques pensées pour l'avenir.

La prière, cette infatigable consolatrice qui ranime l'espérance dans le cœur, ramène aussi le calme dans l'esprit, et il semble que l'homme, ainsi rasséréné, chasse plus aisément les vagues terreurs et les sombres appréhensions qui le troublent.

Il en sut de même pour Mme de Fergenne. Déjà, dans son imagination, elle bâtissait tout un nouveau roman de félicité.

- Il est impossible, se disait-elle à part soi, plongée dans une de ces vagues semuolences qui tiennent le milieu entre la veille et le sommeil, il est impossible que la combinaison du docteur échoue : tout est si bien prévu, pesé, calculé... Oh! quel bonheur quand nous serons réunis !... Avec quelle ardeur, je presserai Joseph entre mes bras !... Et comme il va m'aimer ; car le docteur m'a dit que, sans moi, il n'aurait pas ou l'idée de le faire échapper. Alors, nous foirons au plus vite cette bando d'assassins qui, couvrant leurs forfaits

du voite de la légalité, égorgent des millets de Français et voudraient me ravir mon épous les aimé... Oh! mon Joseph! que n'es-lu prés de mei! Ma pensée franchit l'espace, et je me 108 déjà à Londres, la ville-refuge de tous les prostrits Là, plus d'espions à éviter, plus de sieures craindre.

» Nous serons panvres, nos biens vent em sous sequestre; mais qu'importe? nous serois libres, du moins, et contentement passe nebesse. Une petite mansarde suffira pour nous airies. C'est en cet endroit que nous coulerons des junta exempls de soucis et de chagrins. Je modrinis travailler dans les magasins; je serai couluries et Joseph, que fera-t-il? Oh! mais rien; gagnerai assez pour nous trois... Ne dois-je the maintenant bénir Dieu de m'asair fait nalire sus fortune et forcée ainsi dès mon enfance su l'avail?... Née dans l'opulence, ju me serais perêtre adonnée à la paresse, et la misère destil ette notre partage. Ah! maintenant, à mon leur, i pourrai faire quelque chose pour M. de Fergesse, pour celui qui fut mon protecteur, mon souties, jusqu'isi jusqu'ici. Comme la besogne me semblera agreble! Il sera sans cesse auprès de moi. post m'animer par sa présence, par son amont sort tout!... De temps en temps, un regard, un sor rire, que parole, rompront la monotonie de maines que tache et me paierent au centuple des peines que the ment carrow

LE PRUPLE LE PLUS IMPOSÉ DU MONDE ENTIER

Nous sommes le peuple le plus imposé, plus laxé, le plus pressuré, dévoré, pillé, sanguet le plus mai servi qui existe dans le gonde entier. Nous avons été la nation glodense, la nation polie, aimable, heureuse, nation riche; le gouvernement républiin a fail de nous la nation dupe, la nation calribuable par excellence. On dit de la ame arabe qu'elle est la bête de somme de maison; le citoyen français et en partiplier l'agriculteur est devenu la bête de mme du fisc, le serf taillable et corvéable merci de l'Etat : c'est pour satisfaire cet instituble mangeur qu'il peine, qu'il s'épuise pule l'année, qu'il s'ôte en quelque sorte le pain de la bouche et s'impose les plus cruels perifices. Les ministres gaspillent cet argent qui est le sang du peuple des campagnes; Chembres les approuvent, le percepteur de rat-de-cave exécutent la sentence. Le not du franc-comtois Proudhon se réalise jans toute sa vérité. Grâce à l'impôt, toute fanie est careme pour le travailleur.

Au siècle dernier, la femme d'un nouveau gouverneur de l'Irlande, arrivant dans ce pays, fut frappée de sa beauté et fit cette rélexion : « Que l'air est sain et pur en cette couréel » Un Irlandais qui se trouvait à cole d'elle se jeta à ses pieds en la suppliant : Ah! madame! ne répétez pas trop haut celle parole, car les Anglais auraient bientôt fidée de mettre un impôt sur cet air ! » N'en sommes-nous pas tà et n'avons-nous pas loul à craindre de la malice de ceux qui liennent les cordons de la bourse nationale el ne la trouvent jamais assez bien garnie? Est-ce que je n'ai pas entendu des centaines de cultivateurs se plaindre que leur feuille d'imposition s'enfle chaque année et ne diminue jamais? Aujourd'hui on a oublié ces leçons de véritables hommes d'Etat. « Plumes la poule, mais ne la faites pas crier. Un bon pasteur doit tondre ses brebis sans les écor-

Les républicains ont peur sans doute que le paysan ne devienne gras et qu'il ne rue; du train dont ils vont, ils ne lui laisseront bientôt plus que la peau sur les os.

(Indépendant.)

Aux électeurs.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article de M. Petit-Barmon paru dans le Courrier du Jura;

« Yous vous êtes enrichis, messieurs les opportunistes, vous avez enrichi vos courtiers électoraux ; vous avez vidé la caisse des londs secrets; vous avez disposé de toutes les places en faveur de vos agents.

» Yous avez pris la bourse de la France! » Yous avez pris le sang et la vie de nos

» Vous avez rogné sur le pain et l'habit

ou troupier. » Yous aviez des millions pour des danseuses et pour des chevaux; mais vous n'en Wiez plus le jour où les vieux débris de nos

Passé était oublié, le présent n'existait plus, l'ave-

En ce moment, la pendule sonna dix heures.

- Déjà! s'écria M=o de Fergenne. Une heure

Et elle retomba dans les reveries qu'elle cares-

Soudain, deux coups discrets frappés à la porte

Elle se leva en sursaut et son visage s'anime

Joseph est sauvé! s'exclama-t-elle, folio de

C'est le docteur qui vient m'annoncer la

A peine eut-clle jeté un coup d'æit sur celui

qu'elle s'était empressée de regarder comme le

messager ardemment désiré, qu'une pâleur cada-

Tétause envahit ses traits. Ses lèvres qui venaient

de Proférer une joyeuse exclamation firent enten-

dre un cri horrible de désespoir, puis restèrent

l'arrachèrent brusquement à ses doux songes.

Sa première pensée était pour son mari.

bonne nouvelle et m'inviter à l'aller rejoindre.

Elle courut légèrement à la porte et l'ouvrit.

bit saul brillait dans un horizon radieux.

encore me sépare de mon époux!

d'une expression de joie indicible.

wil avec lant de confiance.

de bonbeur.

armées venaient vous demander justice en unifiant leurs pensions de retraite.

» Vous avez envoyé au Tonkin de pauvres militaires, embarqués sur des navires, où ils étaient entassés comme les bouchers a n'entassent pas dans leurs charrettes les » bêtes destinées à l'abattoir ! »

Vous avez persécuté des moines, des prêtres et des religieuses !... Les nobles filles de la Charité, vous les avez chassées des hôpitaux!... Les Petites Sœurs des Pauvres, vous les avez frappées d'une taxe qui les oblige à lendre les deux mains: celle-ci pour la République, celle-là pour subvenir aux besoins des malheureux qu'elles logent, qu'elles habillent et qu'elles nourrissent!

» Vous avez abattu des croix et profané des cimetières!

» Vous avez cherché à corrompre crime irrémissible - l'âme et le cœur des

enfants! » Vous avez excité les plus mauvaises

passions i » Vous êtes responsables de la décadence

de noire pays. » L'amiral Courbet vous avait bien jugés : « Vous n'êtes que des « misérables »

et des a polichinelles ». » Vous êtes indigues du mandat que vous

sollicitez de nouveau. » Les électeurs, qui maintenant vous connaissent bien et vous apprécient comme vous méritez de l'être, ne vous le donneront pas. »

Le résultat des régates de dimanche, que nous avons publié hier, différe sur plusieurs points de ce qu'a donné la Petite France, qui elle-même n'est pas d'accord avec le

N'ayant rien reçu d'officiel, nous ne savons où se trouve l'erreur.

Ce n'est pas, comme on nous l'avait dit, M. Frébot, mais M. Clémot, marchand à Vibiers, qui a péroré au banquet du Champde-Foire, avant le citoyen maire de Saumur, « censeur de la Banque de France ».

On nous fait observer aussi que nous avons exagéré le nombre des convives: au lieu de 107, c'est 90 seulement qu'il faut

M. Bruneau de Miré, lieutenant au 12° cuirassiers, sorti de l'Ecole de cavalerie de Saumur en 4885, avec le nº 1, est nommé capitaine instructeur au 7° dragons.

M. Mazel, lieutenant au 7º hussards, sorti de l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1885 avec le nº 2, est nommé capitaine instructeur au 19° chasseurs.

On lit dans la Gazette de France:

« La promotion des Saint-Cyriens entrant dans la cavalerie comprend cette année un grand nombre de noms connus, appartenant aux vieilles familles de la haute société trancaise.

» Cette énumération est consolante et prouve que la jeune aristocratie, dégoûtée des fonctions politiques par une démagogie

entr'ouvertes, comme si une convulsion soudaine

en eut brisé les ressorts. Ses yeux hagards s'injec-

tèrent de sang et parurent sortir de leurs orbites.

Sa main retomba inerte à son côté, et par un

mouvement de répulsion instinctive qui agit aussi

puissamment sur l'âme éprouvée qu'un choc

matériel réagit sur le corps, elle recula instinctive-

ment de quelques pas et alla s'affaisser dans un

L'homme qui se trouvait devant elle était Saint-

fauteuil, découragée, anéantie.

envieuse, a conservé les patriotiques traditions du métier des armes.

» Citons au hasard, parmi les nouveaux sous-lieutenants: MM. de Broglie, de la Panouse, de Brye, de Maussion, de Gouvello, Ræderer, d'Assigny, de la Bouillerie, de Chabaud-Latour, de Sombreuil, de Closmadeuc, de Ponton d'Amécourt, de Nantois, de France, d'Aymar de Châteaurenard, Clicquot de Mentque, de Castillon de Saint-Victor, Billeheust d'Argenton, de la Giraudière, de Galard de Béarn, de Montarby, de Lustrac, P. de Mouchy, de Villereglan, de Virieu, C. de Saint-Chamant, de Laubard d'Esperel, de Rolland, etc.

» M. Roussel de Courcy, fils du général commandant le corps du Tonkin, est nommé sous-lieutenant au 15° dragons à Libourne. Ainsi tombe le bruit qui a couru du départ de ce jeune officier pour rejoindre, actuellement du moins, l'état-major de son père. »

S'il n'est fait aucune exception, M. de Courcy devra d'abord suivre les cours de l'Ecole de Saumur, du 1er octobre 1885 au 34 août 4886.

Nous apprenons que M. Jules - Victor Thomas, curé de Gennes, a succombé avanthier soir à une maladie de foie et à une affection du cœur qui, depuis deux mois, ne donnaient aucun espoir à sa famille et à ses paroissiens.

Les obsèques auront lieu demain mercredi, à 10 heures, dans l'église de Gennes, et le service le jeudi 24 septembre, à 10 heures, dans la même église.

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priés de considérer cet avis comme une invitation.

Le nommé Godichaux, âgé de 66 ans, charretier à Vivy, traversait en voiture, le 10 septembre, la voie du chemin de fer.

Molgré les avertissements du mécanicien, il n'entendit et ne vit rien; le train arriva sur lui et tamponna sa charrette. Godichaux fut lancé à dix mètres de là ; dans sa chute il eut le pied droit écrasé et de fortes contusions aux jambes et à la poitrine.

RÉUNION SOCIALISTE A ANGERS.

Dimanche, les ouvriers socialistes ont tenu une réunion, salle du Bon-Laboureur, où ils out exposé leur programme, qui contient 23 articles. 250 personnes environ y assistaient. Plusieurs orateurs (?) ont pris la parole pour discuter les articles dont un seul a occupé toute la séance, celui relatif à la diminution des heures de travail.

Il n'y a pas eu d'entente possible sur cet article.

Le citoyen Gaisné a pris et gardé la parole assez longtemps.

Il a blâmé la réunion des délégués opportunistes pour la formation de la liste électorale, il a flagellé leurs candidats, tous ennemis de l'ouvrier, et a demandé que le comité des ouvriers présentât une liste.

Un assistant demande alors pourquoi on n'a pas présenté le citoyen Béchet.

On lui répond que Béchet eut été présenté, mais qu'il avait demandé qu'on lui donnât auparavant CINQ MILLE FRANCS (sic).

La proposition du citoyen Gaisné demandant que le parti ouvrier ait ses candidats est mise aux voix et votée à l'unanimité moins une voix.

Un citoyen dit que les ouvriers feraient mieux de voter pour la liste des conservateurs, car la Monarchie a toujours été plus favorable à l'ouvrier que la République (sic).

Il est ensuite décidé qu'une autre réunion aura lieu à huit heures du soir, samedi, pour choisir les candidats ouvriers.

D'autres réunions auront encore lieu ultérieurement et seront annoncées par la voie des journaux, à l'exception du Patriote qui, paraît-il, refuse de leur prêter sa publi-(L'Anjou.)

Samedi matin, est parti pour Tours, où il a été conduit pour être mis à la disposition de M. le commissaire-rapporteur près le Conseil de guerre, un militaire du 33° d'artillerie, en garnison à Poitiers, qui a eu le tort grave de s'endormir pendant qu'il était en faction.

Aux termes du Code militaire, tout factionnaire trouvé endormi est puni de 2 à 6 meis de prison. C'est le cas, on le voit, pour nos pauvres réservistes et territoriaux, d'ouvrir l'œil.

SUCCÈS CONSERVATEURS.

Election d'un conseiller général pour le canton de Clisson (Loire-Inferieure).

M. de Lavergne, monarchiste 1,468 élu 805 M. Guichet, républicain....

Marseille, 13 septembre. Les élections municipales d'aujourd'hui ont donné un double succès aux conservateurs. MM. Giry et Gay ont été élus.

Nous recommandons les Pâtés de gibiers truffés (grive, perdreaux, bécassa, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. -Cette maison va recevoir sous peu de jours les Pâtes de foies gras de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amaleurs.

Une importante COMPAGNIE D'ASSU-RANCES sur la vie humaine et contre les accidents DEMANDE UN DIRECTEUR pour l'arrondissement de Saumur.

S'adreser au bureau du Journal.

Marché de Saumur du 12 Septembre

Blé nouveau (l'h.)		Huiledenoix. 50	120 -
From. 1" q. (l'h.)	15 50	Graine trefle 50	
Froment (l'h.) 77		- lin 50	
Halle, moyn" 77	15 06	- luzerne 50	
Seigle 75	10 75	Foin (dr. c.) 780	65à70
Orge 65		Luzerne - 780	65 0
Avoine h. bar. 50	8 25	Paille - 780	35à40
Féves 75	12 -	Amandes 50	
Pois blancs , 80	36 -	Cire jaune 50	190 -
- rouges . 80		Chanyres 1"	
Colza 65		qualité(52 k.500)	
Chenevis 50		2.	-
Farine, culas. 157		3	

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 septembre 1885. Versements de 83 déposants (13 nouveaux), 20,914 fr. 52. Remboursements, 16,473 fr. 70 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2.000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Pay-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

LE MONDE ILLUSTRE 13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine. ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; - Six mois, 13 fr.; - Trois mois, 7 fr.; - Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Sau-

Sommaire du 12 septembre :

Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. - Nos gravures: le conflit hispanoallemand; les iles Carolines; manifestations à Madrid; funérailles de l'amiral Courbet à Abbeville. - Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. - Théâtres, par Charles Monselet. - Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES: Le conflit hispano-allemand: l'effervescence populaire à Madrid; les îles Carolines. — Les funérailles de l'amiral Courbet à Abbeville. - La veillée du corps. - L'amiral Courbet devant Son-Tay. -L'amiral Courbet blessé à Kelong. - La chapelle ardente sur la place Courbet. -Emplacement du tombeau. - Echecs. -Rébus.

La 39°, série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Cio.

L'auteur y poursuit son étude de la Prusse. Outre une carte générale politique de la Prusse, quatre gravures ornent le texte: Les costumes de l'armée prussienne, le monument du grand Frédéric à Berlin, la cathédrale de Posen, le tembeau de Frédéric III et de la reine Louise à Char-

CREDIT HYPOTHECAIRE (23° ANNÉE)

PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

MAGASIN PITTORESQUE Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

(A suivre.)

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 septembre: TEXTE. - La Vie paisible, par M. Ed. Charton.

- L'Art gaulois au quatrième siècle avant notre ère, par M. Alexande Bertrand. - Goldoni, par M. Éd. Charton. — La Nouvelle Galerie paléontolo-gique du Muséum d'histoire naturelle, par M. G. Capus. — Essai nouveau sur la musique des Chinois (suite), par M. G. Dev.

GRAVURES. — La Caille mourante, dessin de Giacomelli. — La Ciste de la Certosa, à Bologne (2 grav.). — Statue de Goldoni, à Florence. — Nouvelle Galerie paléontologique du Muséum d'his-

toire naturelle.

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

7 [3 di le me donnerai. Et puis, notre cher Arthur, assis ur les genoux de son père, viendra enlacer sas Pelits bras autour de mon cou pour m'embrasser... 17 Oh! Joseph! que nous serons heureux!... orits. Ainsi, l'œil humide et la bouche souriante, se [05] Parlait à elle-même la belle et jeune comtesse. Le

र क्षांत ermi besse. Hill! ritail ries.

11 1 je par e 5111 11180 pest

1 100 or, je enad utjes:

501

FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Ledain, ancien marchand-chapelier à Saumur, sont invités à se réunir le lundi 21 septembre 1885, à une heure du soir, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet de délibérer sur le mode de cession du fonds de commerce et sur la vente des marchandises.

Le Greffier du Tribunal,

(687)

GAUTIER.

Etude de Me BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, nº 42.

Sur saisie immobilière,

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le SAMEDI 17 octobre 1885, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

LA PROPRIÉTÉ

Saint-Maur

Située commune du Thoureil. canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Comprenant :

4° L'ancienne ABBAYE DE SAINT - MAUR, composée de très-vastes bâtiments;

2º Le CORPS DE FERME, au midi de l'Abbaye;

3º La ferme du PRIEURÉ: 4º La ferme de GATE -BOURSE;

5° La ferme de BEAULIEU; 6º Et plusieurs grandes Pièces

de Terres, Vignes et Bois. Cette Propriété, située sur le bord de la Loire, à 6 kilomètres de Gennes, à 8 kilomètres de la gare des Rosiers, à 1 kilomètre de la gare de la Ménitré, sera mise en vente en neuf lots, qui

DESIGNATION

pourront être réunis.

1ºr Lor.

L'ancienne ABBAYE DE SAINT-MAUR, consistant en bâtiments du Couvent, servitudes, petit et grand jardin. d'une contenance totale de 3 hectares 26 ares 10 centiares.

Mise à prix, quinze mille francs, ci...... 15.000

A reporter ... 15.000

Report... 15.000

2º Lot. Le CORPS DE FERME, au midi du Couvent, grandes pièces de terre, bois et landes, le tout d'une conte-nance totale de 17 hectares 41 ares 80 centiares.

Mise à prix, trente-cinq mille francs, ci.......... 35.000 3º Lor.

Le PRIEURÉ, comprenant les bâtiments de l'Ancien-Prieuré, cour et pressoir, écuries et servitudes, terres, vignes, bois, broussailles, d'une contenance totale de 31 hectares 99 ares 98 centiares.

Mise à prix, soixante mille francs, ci..... 60.000

4e Lor.

9.000

Un ensemble comprenant, en terres et bois, une contenance totale de 8 hectares 63 ares 70 centiares.

Mise à prix, neuf mille francs, ci.....

5. Lot.

ferme de GATE -BOURSE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et bois et pacages, d'une contenance totale de 35 hectares 27 ares, formant un ensemble traversé par le chemin de Gâte-Bourse.

Mise à prix, quarante mille

6e Lor.

Un ensemble en terres et vignes, appelé la BUTTE-DU-MOULIN, d'une contenance totale de 10 hectares 36 ares 70 centiares.

Misela prix, dix-huit mille francs, ci..... 18.000

7º Lor.

La ferme de BEAULIEU et dépendances, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, bois, landes et pâturages, d'une contenance totale de 31 hectares 74 ares 70 cen-

Mise à prix, vingt-six mille

8º Lor.

La moitié à prendre au levant, en divisant du nord au midi, de l'ILE SAINT-MAUR, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 cen-

Mise à prix, douze mille francs, ci..... 12.000

9º Lot.

La moitié ou le surplus au couchant de l'ILE SAINT-MAUR, d'une contenance de

A reporter.... 215.000

Report.... 215.000 5 hectares 56 ares 50 cen-

tiares. Mise à pris, douze mille francs, ci.... Total des mises à prix, deux

cent vingt-sept mille francs, ci..... 227.000 S'adresser, pour les renseigne-

4° A Me BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente; 2º A Mº DENIAU, notaire à

A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON AVEC ÉCURIE

Située rue des Païens, nº 14. S'adresser au bureau du journal.

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, APPARTEMENT comprenant : cuisine, selle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Goubert, au pavillon, rue des

GIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par bar-rique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

A VENEDERE CHIEN EPAGNEUL

S'adresser au bureau du journal.

Études de M° BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, et de Me TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

VENDR

Par licitation, aux enchères publiques,

Le Lundi 21 Septembre 1885, à midi, en l'étude de Me TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay,

BBLLE PRO

DU CHATEAU DE LA SALLE

Située à deux kilomètres de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur

Cette propriété comprend :

1º Un CHATEAU avec ses dépendances, grandes écuries et remises, cour d'honneur, terrasses, jardins, bosquets, bois et chapelle.

La rivière du Thouet coule au bas des jardins du Château. Une avenue conduit à la route de Saumur à Bordeaux. La gare du chemin de fer de l'État est à 3 kilomètres.

2º La METATRIE du Château, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes.

Cette propriété comprend, dans son ensemble, 40 hectares 64 ares 40 centiares.

Mise à prix: 150,000 francs.

S'adresser, pour les renseignements :

4° A Mº TAUGOURDEAU, notaire à Montrevil-Bellay;

2º A Mº BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente;

3º A Mº LECOY, avoué co-licitant;

4º A M. FORGET, expert à Montreuit-Bellay, pour visiter la propriété.

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BRUNET et Pinet, rue de la Comédie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie Mercerie.

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbé! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant reellement en quatre à six jours.

RAPPONT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayè l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 30 malades depuis plus de 42 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inou'i a douné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, E. PETTRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Espôt à Saumur, phête Cabilin.

Dopôt à Saumur, phoie GABLIN.

MERCERIE EN GROS Maison L. VINSONNEAU On demande un apprenti.



Saumur, imp. P. GODET.

leurs au comptant Cloture préc's cours.	Valeurs au comptant Clotur préc. Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur précie Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clotur' Dernie
(amortissable	Est	OBLIGATIONS.	Gaz parisien	516 + 517
/2°/	Nord	1005 1 01 ULL " B	Est	372 , 371 381 50 380
igations du Trésor 50% % 500 %	Orléans	- 1869, 3 % 467 i 407 4 m	Nord	392 n 391
que de France	Compagnie parisienne du Gaz, 1500 (18540	- 1871, 3 % 396 » 398 50 » »	Ouest	380 1 380
nptoir d'escompte 980 * 980 * » » lit Lyonnais	Canal de Suez	Bons de liquid Ville de Ports	Paris-Bourbonnais	385 B 384 378 R 378
lit Foncier, act. 500 fr 1325 1330 2 28 75 1 1 2 28 75	Russe 5 0/0 1870 95 95 "	Obligations communales 1879. 451 50 454 0 0 0	Canal de Suez	583 50 585

GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans LIGNE L'ÉTAT DE SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR BOURGUEIL - SAUMUR SAUMUR - BOURGUEIL 8 minutes du matin, express-poste. 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Mixte matin matin matin soir, soir, soir. Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Direct soir. soir. matin matin matin soir matin, omnibus-mixte. soir. soir. soir. Mixte Mixte Mixte Mixt matin soir. soir. soir. Saumur. 7 24 1 15 3 50 7 45 Montreuil. 7 55 Brézé. 6 49 9 45 1 52 8 30 11 10 5 04 soir, matin matin soir, soir, Chacé. . 8 17 12 09 6 10 6 15 7 32 1 24 4 02 7 04 10 10 2 08 7 12 10 26 2 16 7 23 10 39 2 28 39 Saumur. . PortBoulet 3 26 8 21 12 48 Chacé. . 15 omnibus. PortBoulet 36 Bourgueil. (s'arrête à Angers). 5 42 1 34 POITIERS - MONTREUIL DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. MONTREUIL - PORTIERS venant d'Angers. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS of MONTREUIL à SAUMUR 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. allant à omnibus. Mixte | Omni. | Omni Mixte ! Mixte Omn. | Mixte soir, omnibus-mixte. matin matin soir soir. matin . matin . soir. sour. soir, matin. soir. soir. 1 55 8 35 omnibus (s'ar. & Tours Saumur. (départ) 7 24 4 20 Loudun 9 55 Neuville express-poste. Montreuil-Bellay 6 53 7 55 8 41 8 51 9 13 9 21 6 55 4 50 Brion-s-Thouet 5 48 1 19 Mirebeau. 4 30 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive 7 57 Arçay. . Mirebeau 8 37 9 27 Lernay 02 Arçay. . Loudun. Montreuil 6 07 4 37 Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Brion-s .- Thougt Neuville . Thouars (arrivée) 8 21 Saumur (arrivée